

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal se réunira le **lundi 28 novembre 2022 à 18 h 30, à l'Hôtel de Ville – Salle du Conseil Municipal**, pour délibérer sur les affaires suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 26 septembre 2022
- Sujets soumis au vote des membres du Conseil :

CAHC / AFFAIRES GENERALES : Rapporteur M. le Maire

1. CAHC / Contrat d'engagements réciproques
2. CAHC / Avis sur le rapport du prix et de la qualité de l'eau
3. Commerce / Dérogation au repos dominical commerce de détail du centre commercial
4. Commerce / Dérogation au repos dominical enseigne Boulanger
5. Comité Social Territorial / Modification de la composition

FINANCES : Rapporteur Valérie BIEGALSKI

6. Budget / Décision modificative n°2 au budget primitif
7. Pas-de-Calais Habitat / Réitération d'une garantie d'emprunt de 2012
8. Pas-de-Calais Habitat / Réitération d'une garantie d'emprunt de 2014

URBANISME : Rapporteur Hervé SIMON

9. Enquête publique parc éolien / Avis
10. Mousseron II / Avenant à la convention opérationnelle avec l'EPF

PERSONNEL COMMUNAL / SECURITE : Rapporteur Bernard DELIERS

11. Personnel communal / Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture
12. Personnel communal / Création d'un poste d'infirmièr.e territorial.e en soins généraux
13. Brigade nocturne de police pluricommunale / Convention relative aux frais de fonctionnement
14. Vidéo-protection / Demandes de subventions

AFFAIRES SCOLAIRES : Rapporteur Marie-Charlotte DUPUIS

15. Ecoles maternelles / Convention liée à l'opération petits déjeuners
16. Classes transplantées à la neige 2023 / Organisation

JEUNESSE / CULTURE : Rapporteur Mauricette D'HERMY

17. Organisation des accueils collectifs de mineurs / Relecture
18. Organisation du centre animation jeunesse / Relecture
19. Droit de Cité / Adhésion

ASSOCIATIONS : Rapporteur Patrice STAWSKI

20. Associations / Convention avec l'URACEN

Informations

NOYELLES-GODAULT, le 22 novembre 2022

Le Maire,

**Gérard BIZET****DISPOSITION PARTICULIERE IMPORTANTE**

- **Séance retransmise sur la page Facebook de la Ville de Noyelles-Godault**